

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 43
Membres absents : 35
Procurations : 21

Séance du 26 juin 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 26 du mois de juin, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 20/06/2024
Date de transmission : 02/07/2024
Date de mise en ligne : 03/07/2024

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. MILINTENDA Carmelo, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriann, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BERNASCONI Gilbert, Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. BACHMANN Florian), M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules (pouvoir à Mme BOHLY Dominique), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), Mme KIBLER-KRAUSS Sabine (pouvoir à M. KERN Gérard), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. LITZLER Thierry (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra (pouvoir à M. SCHICKLIN Julien), M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. Milintenda Carmelo), M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICCA Daniel (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à Mme FRANCOIS Christine),

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

23^{ème} QUESTION

Ressources Humaines : Modification du tableau des effectifs (DELIBERATION n°2024-122)

Afin de tenir compte de l'évolution des qualifications, des emplois et des missions exercées par les services, et notamment suite à des réussites aux concours ou examens ainsi qu'au remplacement d'agents ayant quitté la collectivité, il est demandé au Conseil de Communauté d'approuver les modifications du tableau des effectifs suivantes :

Avec effet au 1^{er} juillet 2024 :

1. Pour le fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines :
 - Création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet
En cas de recherche infructueuse de candidat statutaire, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L.332-14 du Code général de la fonction publique. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'un an et pourra être prolongé dans la limite d'un an maximum lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.
 - Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet.
2. Pour le fonctionnement de la direction des sports :
 - Création d'un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet
3. Pour la direction de l'assainissement et de l'eau :
 - Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet

Avec effet au 1^{er} septembre 2024 :

4. Pour le fonctionnement de la direction des finances et de la commande publique :
 - Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet
5. Pour le fonctionnement de la direction du développement économique-tourisme- emploi :
 - Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet (21/35èmes)
 - Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet (17,5/35èmes)

6. Pour le fonctionnement du Relais Petite Enfance :

- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet (28/35èmes)
- Création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet
- Suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet (28/35èmes)

Les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges sociales correspondant aux emplois et aux grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice 2024 et suivants au chapitre 012 et aux articles prévus à cet effet.

Après délibération, le Conseil de Communauté

☞ approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 1^{er} juillet 2024

Le Président

Jean-Marc DEICHTMANN

